

NOUS SOMMES OPPOSÉS AU PROJET D'USINE À PELLETS DE BUGEAT-VIAM

Le projet **Carbon Ingen'R Bugeat-Viam (CIBV)** est un projet industriel souhaitant s'installer dès le printemps 2018 sur le site de la « zone bois » des communes de Viam et Bugeat (19170). C'est un projet expérimental consistant à broyer du bois vert (*issu en particulier de l'arrachage de souches après coupes rases*) pour le transformer en granulés (« pellets ») qui seraient ensuite « torréfiés » afin d'obtenir un combustible comparable au charbon, destiné aux centrales à charbon et aux chaudières urbaines. **Après avoir étudié avec attention ce dossier et échangé avec de nombreuses personnes compétentes, nous affirmons notre opposition résolue à cette installation. Le projet CIBV, c'est:**

- **CHAQUE ANNÉE LE PRÉLÈVEMENT DE 113 000 TONNES DE BOIS VERT** À partir d'une **ressource forestière déjà sur-sollicitée**, misant sur une matière pourtant indispensable au renouvellement des sols (*les souches et branchages*), et encourageant les coupes rases (*seules pratiques forestières permettant de satisfaire la demande*).
- **UN RAYON D'INTERVENTION ANNONCÉ DE 80 KM** Soit des impacts en Corrèze, en Creuse, en Haute-Vienne, dans le Cantal, dans le Lot, le Puy-de-Dôme, la Dordogne, et en particulier, sur l'ensemble de la Montagne Limousine et des Monédières.
- **UNE POLLUTION INÉVITABLE AU COEUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL Poussières de bois, bruits du broyage, odeurs permanentes de la torréfaction, importants risques d'incendie,** besoins en eau représentant un danger pour la Vézère... tout cela à proximité immédiate de plusieurs zones protégées (*Natura 2000, ZPS*). Les autres PNR du périmètre seront également impactés.
- **PLUS DE 12 000 CAMIONS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN SUR LES ROUTES** Soit une **augmentation de 150 %** autour du site qui impliquera une augmentation des nuisances, des dégradations de voirie et des risques d'accidents sur tout le territoire d'approvisionnement.
- **UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE VIE LOCALES QUI MENACE DES EMPLOIS** Plusieurs emplois situés à proximité sont menacés (*dans les activités extérieures comme le sport ou le tourisme...*). L'annonce du projet CIBV a déjà provoqué plusieurs départs ou renoncement à l'installation à Viam ou Bugeat, et risque d'en provoquer d'autres ! Un **immense gâchis** pour créer uniquement 19,75 emplois (*équivalent temps plein*) postés en 3 x 8, 7 jours sur 7, toute la journée, toute la nuit et le W.E, dans le vacarme, les vibrations et la poussière... pour des emplois qui disparaîtront aussi rapidement que l'épuisement des ressources.
- **UN DISCOURS ÉCOLOGIQUE DE FAÇADE** Produire du charbon à partir du bois vert (*en profitant d'une politique européenne qui promeut la multiplication des projets « biomasse » aux objectifs démesurés par rapport à la ressource*) n'est pas une pratique « écologique ». Accélérer **la stérilisation des sols** et la libération de carbone captif par l'arrachage des souches ne l'est pas non plus. Toutes les analyses existantes et bon nombre de coopératives forestières s'accordent à déconseiller cette pratique, certains exploitants l'ayant d'ailleurs déjà abandonnée.
- **UN PROJET AIDÉ, PORTÉ PAR UN PERSONNAGE SULFUREUX, MAIS QUI AVANCE VITE** Avec plusieurs millions d'euros en jeu (*dont des subventions publiques qui pourraient être orientées autrement*) ; avec une entreprise à actionnaire unique : Pierre-Henri Gaudriot, engagé par ailleurs dans une quinzaine de sociétés, poursuivi pour **conflit d'intérêts** et **recel de favoritisme** alors qu'il était élu en Creuse, sanctionné par l'autorité des marchés financiers après **la mise en faillite** de son groupe au milieu des années 2000 (*qui aura conduit à plus de 130 licenciements*) ; et avec une enquête publique plus que discutable, qui n'a absolument pas pris en compte le territoire et les milieux réellement impactés...

Cette usine n'est pas une solution : ni sociale, ni environnementale ! C'est une menace pour la forêt, pour le territoire, et pour leurs habitants !

Association « Non à la montagne-pellets »

contact : nonalamontagnepellets@riseup.net – <http://nonalamontagnepellets.fr>